

que le nombre des administrateurs soit de 6 ou 12. Je lui dis qu'il conviendrait mieux d'adresser les questions sur ce sujet au comité que la Chambre est convenue d'établir.

M. Fisher: Je voulais simplement souligner au ministre que le fait d'accroître le nombre des administrateurs n'amoinerait pas la curiosité qu'on peut avoir au sujet des fonctions de ceux-ci. A cet égard, mes observations sont strictement pertinentes. J'estime qu'un bureau plus nombreux, particulièrement si le choix des membres est bien fait, a beaucoup plus de chance d'être méfiant et exigeant à l'égard de la direction. Voilà ce que j'aimerais voir pendant un moment de l'histoire du National-Canadien: un conseil d'administration qui exigerait beaucoup de la direction. Je pense que, lorsqu'on demande des figures nouvelles à la haute direction, il est temps aussi de demander des figures nouvelles au conseil d'administration. J'espère donc que le ministre agira très promptement lorsque cette mesure sera adoptée, comme je pense qu'elle le sera, pour former un nouveau bureau.

Je dis qu'on devrait étudier sérieusement à ce moment-là un raisonnement qui nous a été soumis au sujet d'une autre société de la couronne, la Société Radio-Canada. Je veux parler de toute la question des relations entre les employés permanents de la compagnie qui, en même temps, font partie du bureau, comme M. Ouimet ou M. Gordon, par exemple, et du rôle qu'ils jouent au sein du conseil d'administration. Je sais que l'honorable député de Greenwood et l'honorable député de Simcoe-Nord, sauf erreur, ont souvent soulevé ces questions. Je ne tente pas d'interpréter leur point de vue, mais je sais qu'ils ont des vues sur cette question quant au rôle d'un haut fonctionnaire de la compagnie qui, en même temps, est membre du conseil. Je connais les doutes qu'on a soulevés au sujet de Radio-Canada, savoir que les deux membres permanents du conseil d'administration ont un avantage lorsqu'ils parlent au bureau de politiques. Cet avantage, ils ne l'auraient peut-être pas si on éloignait le conseil d'eux, en quelque sorte.

Le gouvernement n'a pas renouvelé la nomination de M. Donald Gordon au poste de président du conseil d'administration. Nous sommes saisis de cette nouvelle mesure législative. L'un des plus éminents administrateurs vient de mourir. Il me semble donc que le ministre aurait là une belle occasion de nommer non seulement quelques nouveaux personnages, mais de songer à permettre aux 12 membres du nouveau conseil de se choisir un président plutôt que de laisser au gouvernement le soin de nommer le nouveau président. J'ignore quels changements d'ordre

statutaire il faudrait pour cela, mais il me semble que cette proposition mérite d'être prise en considération. La conclusion qu'on peut tirer de l'étude du quart de siècle d'histoire du Pacifique-Canadien et du quart de siècle d'histoire du National-Canadien, en données statistiques ne peut être que superficielle pour les profanes. Cependant, il y a certains éléments que le conseil d'administration, à mon avis, devrait prendre en considération. Un de ces éléments, c'est que le Pacifique-Canadien a mieux réussi que le National-Canadien à maintenir à un bas niveau le rapport entre les salaires et les dépenses globales. Je pense que le conseil devrait nous en faire un franc exposé et nous fournir des informations de quelque nature à ce sujet.

La comparaison entre les deux chemins de fer fournit plusieurs indications qui nous portent à croire que tout ne va pas bien au point de vue de l'efficacité à la direction du National-Canadien. Je suis un tenant de l'entreprise publique. Je pense qu'elle peut être très bonne et je ne pense pas qu'elle doive le céder à l'entreprise privée. Cependant, les chiffres qu'on voit lorsqu'on compare le National-Canadien au Pacifique-Canadien ne peuvent que porter un profane passablement naïf, comme moi, à critiquer fortement la direction et les administrateurs du National-Canadien. J'espère, pour cette raison, que les gens qui viendront d'un peu partout au Canada pour composer ce bureau plus grand regarderont le National-Canadien sous un jour nouveau et que, si le présent gouvernement ne remplace pas M. Gordon, ils verront si, oui ou non, son travail peut être amélioré.

M. Broome: Monsieur le président, nous venons d'entendre l'honorable député de Laurier formuler une série d'observations qui, je pense, auraient mieux figuré dans «Alice au pays des merveilles», à cause de leur manque de logique; elles manquent de bon sens. Elles étaient tout à fait fantastiques. Je conviens avec l'honorable député de Port-Arthur que le rapport du comité était unanime. Nous n'avons rien entendu de la part de l'honorable député de Laurier, lorsque nous avons étudié cette question à huis-clos. Il ne nous a pas dit grand-chose à cet égard lors des séances publiques du comité. Le rapport du comité était unanime pour ce qui est de la recommandation d'une augmentation du nombre des administrateurs. Nous n'en n'avons pas déterminé le nombre. De fait, je crois que l'augmentation de 7 à 12 est trop faible et je vais en donner les raisons.

Il est peut-être malheureux que nous ayons une entreprise privée à comparer à la société de la Couronne. La comparaison ne manque pas d'intérêt en tout cas! Le Pacifique-Canadien a un conseil d'administration de 24 membres et un comité exécutif de 7. Personne n'a